

Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Nantes Université - Double licence - Histoire de l'art et archéologie / Droit - Histoire de l'art et archéologie - Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	33	631	183	268	11

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire de l'art et archéologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab

initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'

ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Capacité à fournir un travail personnel régulier et important (autour de 60 h de travail par semaine)

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le volume horaire de la maquette est estimé à environ 2000 heures, ce qui correspond à un enseignement de 27-28 heures hebdomadaires. Ce volume comprend environ 126 heures d'enseignement de langues étrangères et de numérique, le reste étant réparti de façon équilibrée entre le droit (privé, public et histoire du droit) et l'histoire de l'art (des périodes antiques, médiévales, modernes et contemporaines ainsi que du patrimoine).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la double licence Histoire de l'art et archéologie - Droit composée de 5 membres (3 enseignants-chercheurs en Histoire de l'art, 2 enseignants-chercheurs en droit), a examiné cette première année, hors phase complémentaire, 751 dossiers. 539 dossiers ont été classés.

La commission a examiné avec attention tous les critères laissant supposer que les candidats seraient capables d'acquérir les méthodes qui sont traditionnellement en usage en sciences humaines et sociales : l'analyse de documents, la synthèse d'éléments complexes et hétérogènes, la mise en relation critique de ces derniers par la problématisation, la rédaction et l'efficacité d'un raisonnement clair, démonstratif et argumenté, la présentation orale et écrite d'une thématique, la mise en œuvre de critères méthodologiques dans la constitution de ressources, la maîtrise d'outils de communication et d'information, notamment numérique.

Les critères considérés comme particulièrement importants ont été les notes obtenues en Français, Histoire-Géographie et Langues vivantes. Ainsi que les appréciations portées sur la fiche Avenir ou encore le projet de formation. Il s'agissait de sélectionner de très bons étudiants, en capacité de fournir un travail personnel régulier et important (autour de 60 h de travail par semaine).

Le classement a été généré par l'intermédiaire d'un traitement algorithmique fondé sur des critères qualitatifs et quantitatifs choisis par la commission, notamment ceux évoqués ci-dessus. La commission a ainsi bénéficié d'une première liste qui l'a aidé pour établir son classement final. Les dossiers ne disposant pas de tous les critères ont été plus particulièrement examinés.

Les « Non classés » ont fait l'objet d'un traitement individualisé permettant l'octroi d'une note. Nous avons également apprécié individuellement le parcours et les résultats des études supérieures des étudiants souhaitant une réorientation. Enfin, les candidat(e)s les plus faibles ont été soumis à un examen particulier et individualisé, pour établir la liste des « non classés ».

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un grand nombre de dossiers ont été reçus, beaucoup de très grande qualité. Les deux disciplines n'étant pas enseignées dans le secondaire, la commission accorde une importante attention aux bons résultats en sciences humaines et sociales notamment les niveaux de français, d'histoire et de langue ont été largement pris en compte. Les avis exprimés par les établissements sont également consultés, ainsi que les lettres de motivation susceptibles de témoigner de la véritable envie du candidat d'intégrer la formation, dans la perspective d'un projet personnel si ce n'est professionnel. Le choix des options n'est pas déterminant quant au classement. Le fonctionnement de parcoursup et la multiplication des vœux ont permis au final à des étudiants qui pouvaient dans un premier temps sembler loin dans la file d'attente (et pourtant disposant d'un dossier tout à fait satisfaisant) d'être acceptés dans la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	cursus du second degré	Les notes de première et de terminale en histoire-géographie, français et langues. Les notes de baccalauréat anticipé de Français (ou diplôme équivalent).	notes de première et de terminale en histoire-géographie et langues ; notes en français (bulletins) ; notes en philosophie.	Essentiel
	cursus études supérieures	résultats obtenus dans le cadre des études supérieures	Pour les étudiants réorientés, seront pris en compte les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent	notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent	Très important
	Méthode de travail	Capacité à fournir un travail personnel régulier et important (autour de 60 h de travail par semaine)	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	capacité à s'investir dans le travail	Capacité à s'investir, notamment dans des travaux collectifs	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Fiche avenir et projet de formation	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé - Cohérence du projet renseignée dans la fiche avenir	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Le récépissé de passage du « questionnaire d'auto-évaluation »	Le récépissé de passage du « questionnaire d'auto-évaluation » est indispensable pour le dépôt de la candidature.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement en lien avec les sciences humaines et sociales	Éléments de l'onglet « activités et centres d'intérêt » ainsi que le « projet de formation »	La lettre du projet de formation est particulièrement prise en compte	Complémentaire

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université